

VISITE DU CHANTIER DE LA LIGNE RFF BESANCON VIOTTE – BESANCON FRANCHE-COMTE TGV

Le 21 juin 2010, une délégation de six personnes de riverains et de membres du bureau de « Vivre aux Chaprais » avait rencontré les dirigeants de RFF afin d'évoquer le problème des nuisances que générera un trafic quotidien de 50 trains dès décembre 2011. (voir le compte-rendu établi). A l'issue de cette réunion, RFF avait lancé une invitation pour une visite de chantier le 13 juillet à 17h30.

Ce sont donc 22 personnes, dont 6 membres du bureau de Vivre aux Chaprais qui ont écouté les explications de RFF sur les travaux en cours. Cette réunion ayant plus ou moins été rendue publique par RFF, un habitant avait pris l'initiative d'apposer des affiches dans le quartier et quelques curieux, en quête d'informations, s'étaient déplacés.

Depuis la tranchée de la voie en cours de réhabilitation, on voit encore mieux quels seront les immeubles et habitations qui seront impactés sur le plan sonore et vibratoire par ces passages de train.

Les calculs effectués à l'aide d'un logiciel sophistiqué qui aurait fait ses preuves lors d'autres aménagements de RFF, nous semblent risqués compte-tenu de la proximité immédiate de ces habitations. C'est ce que nous avons répété aux cadres de RFF qui nous ont guidés lors de cette visite.

De plus, de nombreuses questions doivent être posées à d'autres partenaires comme la SNCF, la CAGB et la Région sur le matériel qui sera choisi pour circuler sur cette voie, les conditions de cette circulation (entre autres leur vitesse), etc....

Ainsi la question était posée de savoir si les trains entrant dans le tunnel de Saint-Claude allaient lancer un signal sonore comme l'imposerait la réglementation ferroviaire. RFF s'étant renseigné, ces trains en seraient dispensés. Mais nous préférierions avoir des engagements écrits.

Si la couverture de cette voie ne pouvait se faire avant sa mise en service, il apparaît, depuis la voie que 250 m de murs antibruit, de chaque côté, à des endroits stratégiques, pourraient limiter les nuisances ! Ce qui, à raison de 5 000€ le mètre linéaire représente un investissement de 2,5 millions d'€ à mettre au regard du coût total des travaux qui est de 500 millions ; cet investissement ne représenterait que 2% de ce coût global. Et les riverains ne manquent pas de souligner, à juste raison, que cette somme est moins importante que ce que représente la perte globale de la valeur des habitations situées à proximité de la voie !

Il nous a, par ailleurs, bien été précisé que la norme de 60 décibels retenue par RFF, à ne pas dépasser la journée, est en fait une moyenne.

Enfin, le sénateur Grignon, dans un rapport prévoit l'ouverture à la concurrence des trains régionaux dès 2015. RFF pourrait alors, si des sociétés privées le demandaient, laisser ces compagnies privées circuler sur cette voie, moyennant redevance. Quelles garanties aurions-nous quant au trafic généré et au respect des normes quant aux nuisances sonores ?

Pour toutes ces raisons, l'association « Vivre aux Chaprais » entend maintenir le dialogue et la pression auprès des acteurs concernés et a adressé, après cette visite quatre courriers à RFF, la SNCF, la CAGB et la Région afin d'obtenir des éclaircissements sur un certain nombre de points (voir les courriers).